

**Arrêté n° 2022-130  
portant composition des commissions pédagogiques**

**La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2**

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment les articles L613-5 et L613-6 et D613-38 à D613-50,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les compositions des commissions pédagogiques, prévues par le Code de l'éducation dans le cadre de la procédure de validation des études, d'expériences professionnelles et d'acquis personnels pour accéder directement à une formation de Licence 2, de licence 3 et de Master, dispensée par l'Université Lumière Lyon 2 pour l'année universitaire 2022-2023, figurent en annexe du présent arrêté :

Master 1 et 2 Histoire, Civilisation, Patrimoine, tous parcours

L2 Sociologie

L2 Science Politique

L2 MIASHS

L3 Sciences Politiques

L3 Sociologie

L3 MIASHS

M1 MIASHS

M1 Sciences sociales Parcours SV

M2 Sociologie Parcours SDO FI

M2 Sciences politiques Parcours MERP

**Article 2 :** Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

**Article 3 :** La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet et intranet de l'établissement.

Fait à Lyon, le

27/06/2022



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023  
UFR T&T

**Master 1 et 2 Histoire, Civilisation, Patrimoine tous parcours**

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
ROUCHON Véronique (MCF HDR)	MARTIN Philippe (PR)		GUINARD Pierre BM Lyon
	MARTINAT Monica (PR)		SORDET Yann Bibliothèque Mazarine Paris
<b>Suppléant président.e</b>			
VERNUS Pierre (MCF)			



**UFR ASSP Licence 2 MIASHS  
COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023**

Arrêté n° 2022-130

<b>Président.e</b>	<b>Obligatoire</b> : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	<b>Facultatif</b> : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
<b>Jacques VIALLANEIX (MCF)</b>	Monique VINCENT-DALUD (MCF)	Loïc BONNEVAL (MCF)	
	Cécile FAVRE (MCF)		
<b>Suppléant président.e</b>			
Stéphane CHRETIEN (PR)			

## COMMISSION PEDAGOGIQUE L2 Sociologie – 2022-2023

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Michel Peroni (PR)		Gérard Santi (PRAG)	
	Marion Maudet (MCF)		
	Frédéric RASERA (MCF)		
Suppléant président.e			
Stéphane Chrétien (PR)			



**UFR ASSP Licence 2 Science politique  
COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023**

Arrêté n° 2022-130

<b>Indiquer le diplôme, l'année, l'intitulé : L2 Science politique</b>			
<b>Président</b>	<b>Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)</b>	<b>Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)</b>	<b>Membre du SCUJO</b>
<b>Nargesse KEYHANI</b>	Camille Hamidi PR	Marion ALVES PRAG	
	Clément DESRUMAUX MCF	Romain MELTZ PRAG	
	Sophie BEROUUD PR		
	David GARIBAY PR		
	Cyril MAGNON-PUJO MCF		
	Nancy VENEL MCF		
	Willy BEAUVALLET MCF		
	Caroline FRAU MCF		
	Thibaut RIOUFREY MCF		
<b>Suppléant : Guillaume GOURGUES</b>	Ivan BRUNAU MCF		

UFR ASSP

COMMISSION PEDAGOGIQUE L3 Sociologie – 2022-2023

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Frédéric RASERA (MCF)			
	Michel PERONI (PR)	Gérard Santi	
	Marion Maudet (MCF)		
Suppléant président.e			
Stéphane Chrétien (PR)			



UFR ASSP Licence 3 MIASHS  
COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jacques VIALLANEIX (MCF)	Loïc BONNEVAL (MCF)	Monique VINCENT-DALUD (MCF)	
	Cécile FAVRE (MCF)	Juba AGOUN (ATER)	
<b>Suppléant président.e</b>			
Stéphane CHRETIEN (PR)			

## COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

L3 SCIENCES POLITIQUES

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Guillaume GOURGUES - MCF		
	Clément DESRUMAUX - MCF		
	Nargesse KEYHANI – MCF		
	David GARIBAY - PR		
	Camille HAMIDI - PR		
<b>Thibaut RIOUFREYT (MCF)</b>			
<b>Suppléant président.e</b>			
Cyril MAGNON-PUJO - MCF			



## COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

M1 SCIENCES SOCIALES – PARCOURS SANTE-VIEILLISSEMENT

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Mallon Isabelle (PR)	Axel Guioux (MCF)		
	Myriam Pannard (MCF)		
	Mathilde Rossigneux-Méheust (MCF)		
Suppléant président.e			
Caroline Frau (MCF)			

UFR ASSP

COMMISSION PEDAGOGIQUE – M1 MIASHS - 2022-2023

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Jairo Cugliari (MCF)		
	Julien Jacques (PR)		
	Guillaume Metzler (MCF)		
Stéphane Chrétien (PR)	Julien Velcin (PR)		
<b>Suppléant président.e</b>			
Sabine Loudcher (PR)			



UFR ASSP

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023**  
**MASTER 2 SOCIOLOGIE parcours SDO FI**

Arrêté n° 2022-130

<b>Master Mention sociologie – Parcours Sociologie et développement des organisations (2<sup>ème</sup> année)</b>			
<b>Président</b>	<b>Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)</b>	<b>Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)</b>	<b>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</b>
<b>Magali ROBELET (MCF Sociologie)</b>	Bruno MILLY (Pr sociologie)  Pascale PORCHER (MCF Droit) Diane RODET (MCF sociologie)	Nathalie GUIGUES (Consultante RH)	<b>Un membre du SCUJO</b>
<b>Président suppléant</b>			
<b>Suppléant Thomas BONNET (MCF)</b>			

UFR ASSP

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

M2 SCIENCE POLITIQUE – PARCOURS Métiers de la Représentation

Arrêté n° 2022-130

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <b>Obligatoire</b> : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> <b>Facultatif</b> : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Guillaume Gourgues (MCF)	Camille Hamidi (PR)		
	Sophie Bérout (PR)		
	Caroline Frau (MCF)		
<b>Suppléant président.e</b>			
David Garibay (PR)			



Lyon, le 17/06/2022

Affaire suivie par : Agnès DANTHENY  
D.F. - Service des études -  
Responsable du Pôle scolarité générale  
[Agnès.dantheny@univ-lyon2.fr](mailto:Agnès.dantheny@univ-lyon2.fr)

À L'ATTENTION DE MADAME LA PRESIDENTE DE  
L'UNIVERSITE LYON 2

**BORDEREAU D'ENVOI**

**OBJET : Arrêté de composition des commissions pédagogiques pour les formations des UFR  
T&T et ASSP :**

**M1 et M2 Histoire, Civilisation, Patrimoine, tous parcours**

Modification de la composition de la commission suite au changement du responsable  
pédagogique à partir du 1<sup>er</sup> septembre, et en vue de la prise en charge de la deuxième vague  
de candidature via E-Candidat

**L2 Sociologie**

**L2 Sciences politiques**

**L2 MIASHS**

**L3 Sociologie**

**L3 Sciences politiques**

**L3 MIASHS**

**M1 Sciences sociales parcours SV**

**M2 Sociologie Parcours SDO FI**

**M2 Sciences politiques parcours MERP**

Date : Nathalie DOMPNIER

28/6 

Présidente



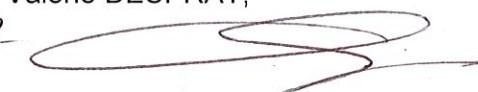
Date : Irène GAZEL,

20/6 

Directrice Générale des Services

Date : Valérie DESPRAT,

17/06/22



Directrice de la Formation

Date : Marielle PIERRON



Responsable du Service des Etudes